

Département du Calvados
MAIRIE DE VILLERS-SUR-MER
7 Rue du Général de Gaulle
14640 Villers-sur-Mer
Tél : 02 31 14 65 00
Mail : mairie@villers.fr

APPEL À CANDIDATURES

Exploitation d'un glacier / petite restauration

La Ville de Villers-sur-Mer lance un appel à candidatures pour l'exploitation d'un local commercial situé au sein de l'Espace naturel du Marais, avenue Jean Moulin.

LE PROJET

La Ville souhaite accueillir un exploitant proposant une activité commerciale attractive, qualitative et adaptée à une clientèle familiale et touristique, contribuant à l'animation et à l'attractivité du site.

L'activité pourra notamment comprendre :

- glacier et vente de glaces et desserts ;
- crêperie ;
- boissons ;
- petite restauration et snacking ;
- vente à emporter et consommation sur place.

Le projet devra être cohérent avec l'environnement naturel du site et ne pas entrer en concurrence avec le restaurant voisin.

L'autorisation porte notamment sur :

- un local commercial d'environ 31 m² ;
- une terrasse extérieure d'environ 29 m² ;

PROFIL RECHERCHÉ

La Ville recherche un candidat disposant, de préférence, d'une expérience dans la restauration, la glacerie, la crêperie ou le commerce alimentaire, et capable de présenter un projet commercial structuré.

Une attention particulière sera portée à :

- la qualité et la cohérence du concept ;
- la qualité des produits et de l'accueil ;
- l'intégration du projet dans son environnement ;
- l'aménagement et l'esthétique de la terrasse ;
- l'amplitude et l'organisation de l'exploitation ;

- l'hygiène, la propreté et la gestion des déchets ;
- la viabilité économique du projet.

CONDITIONS PRINCIPALES

L'occupation du site fera l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, pour une durée initiale maximale de 5 ans selon les investissements prévus, avec possibilité de renouvellement selon les conditions prévues dans l'autorisation.

Le candidat proposera une redevance d'occupation, pouvant comprendre une part fixe et une part variable indexée sur le chiffre d'affaires.

Le candidat devra également prévoir les équipements nécessaires à son activité ainsi que l'ensemble des charges liées à son exploitation. Une reprise du matériel de l'ancien exploitant pourra être possible pour un montant de 55 000€ TTC.

Le cahier des charges complet, précisant notamment les conditions d'exploitation, les pièces à fournir, les critères de sélection et les modalités de candidature, est disponible sur demande.

Pour recevoir le cahier des charges ou obtenir des renseignements complémentaires :

Ville de Villers-sur-Mer

7, rue du Général de Gaulle

14640 VILLERS-SUR-MER

Contact : Mairie de Villers-sur-Mer

Tél. : 02 31 14 65 00

E-mail : mairie@villers.fr

Date limite de candidature : 23 novembre 2026 à 17h00